

## NOTE DE SYNTHÈSE DE L'ATELIER SUR L'ANALYSE BUDGÉTAIRE DE LA NUTRITION A NIAMEY/NIGER

Niamey le 30 décembre 2019

### I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'initiative « Plateformes Nationales d'Information pour la Nutrition (PNIN) », portée par la Commission européenne, vise à aider les pays à renforcer leurs systèmes d'information et leurs capacités d'analyse de données pour la nutrition, de manière à mieux étayer les décisions stratégiques auxquelles ils sont confrontés pour prévenir la malnutrition et ses conséquences. Cette approche consiste à renforcer les capacités des pays les plus concernés (Bangladesh, Niger, Burkina, Ethiopie, Laos, Kenya, Burundi, Zambie ...) en matière d'exploitation optimale des données et informations existantes en lien avec la nutrition, de manière à ce qu'ils puissent mettre en œuvre des politiques et programmes efficaces et définir des priorités dans l'allocation des ressources avec l'appui des délégations locales de la Commission européenne.

Dans le cadre du programme PNIN du Niger, il est prévu de conduire des analyses statistiques et d'assurer la qualité des résultats (Résultat 1.3). Dans cette optique, Le Plan Cadre d'Analyses 2019-2020 de la PNIN a été validé en mai 2019. Dans son chronogramme, il est prévu de répondre en 2019 à deux questions :

- 1. Comment les déterminants qui expliquent la prévalence élevée et persistante de la malnutrition chronique chez les enfants de moins de cinq ans au Niger ont-ils évolués ?**
- 2. Comment Identifier les investissements financiers dans le domaine de la nutrition au Niger et ont-ils évolué conformément aux besoins budgétaires définis dans le plan d'action multisectoriel de la PNSN ?**

Conformément à ce second point, la PNIN a financé un atelier sur l'interprétation des données collectées par la consultante recrutée par le HC3N pour réaliser l'analyse budgétaire (allocations et dépenses) de la nutrition au Niger, en réponse à la question relative au financement de la nutrition au Niger. La collecte et la présentation des données étant finalisée, il était opportun d'organiser un atelier de 2 jours pour interpréter les données collectées auprès du Ministère des Finances. Cet atelier s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Cadre d'Analyses 2019-2020 (PCA) de la PNIN, qui prévoit de tenir des ateliers d'interprétation des données (Activité A1.3.3).

L'atelier concerne l'interprétation des données sur les allocations et les dépenses dans le domaine de la nutrition entre 2016 et 2017 déjà présentées et brièvement analysées. Cet atelier a été organisé par la Cellule Nutrition du HC3N et facilité par la consultante, avec l'appui du Ministère en charge des Finances et de l'Assistance Technique PNIN sur les questions de pondération.

L'atelier se justifie à plusieurs titres :

1. Créer un consensus sur la cohérence et l'interprétation des données présentées entre les utilisateurs de ces données ;
2. S'assurer de la pertinence des données, des commentaires et des messages proposés, les améliorer sur la base de l'expertise des participants et suggérer des nouvelles pistes d'amélioration de l'analyse et interprétation des données ;
3. Proposer des recommandations pertinentes à l'attention des différentes cibles notamment les décideurs et les gestionnaires des programmes de nutrition.

## II. OBJECTIFS DE L'ATELIER

L'objectif général de l'atelier est de finaliser les documents préparés par la consultante sur l'analyse budgétaire. Il s'agit spécifiquement de :

- Présenter et discuter du contenu des différents documents préparés portant sur les allocations et les dépenses ;
- Compléter l'interprétation des résultats des différentes analyses et combler le gap d'information ;
- Sur la base de ce qui précède, revoir la pertinence du système de pondération proposé et le valider ;
- Préciser les actions restantes, les responsabilités et définir les processus à mettre en œuvre pour partager et valider les résultats de l'analyse budgétaire avec les décideurs politiques et les autres parties prenantes.

## III. DEROULEMENT DE L'ATELIER

L'atelier d'interprétation sur les données de l'analyse budgétaire en vue de répondre à la question N°4 du Plan Cadre d'Analyse 2019-2020 de la PNIN s'est déroulé à l'hôtel homeland de Niamey du 26 au 27 Décembre 2019. L'atelier a regroupé 3 participants par Ministère à activités sensibles ou spécifiques à la nutrition contribuant à la mise en œuvre de la PNSN. Il s'agit d'un représentant des Directions des Ressources Financières et du Matériel (DRFM), 1 représentant des Directions des Etudes et de ma Programmation (DEP) et des points focaux nutrition des Ministères Sectoriels de la PNSN, les représentants des plateformes des réseaux SUN, les membres de l'Equipe PNIN, les groupes thématiques de nutrition et les techniciens des agences du système des Nations Unies.

### III.1. Jeudi 26 Décembre (Premier jour)

L'atelier a débuté par un discours prononcé par M. Mahaman Sani, Secrétaire Général du Haut-Commissariat à l'Initiative 3N (HC3N). Après avoir remercié les participants pour leur présence à l'atelier, le Secrétaire General a surtout rappelé le contexte de cette activité qui entre dans le cadre du plaidoyer en faveur de la

nutrition et de la mise en œuvre des recommandations émanant du lancement de la Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle. Le Niger s'est en effet engagé à financer la nutrition à hauteur d'au moins 15 % du coût du plan d'action de la PNSN 2017-2025.

Le Secrétaire Général a terminé son allocution en insistant sur le fait que la pleine participation de tous permettra de placer la nutrition plus haut dans l'agenda du gouvernement. Après l'allocution du Secrétaire General du HC3N, la consultante a présenté la méthodologie utilisée pour mener cette analyse budgétaire et plus spécifiquement la méthodologie du « Scaling Up Nutrition » qui suit les étapes suivantes :

- La planification au cours duquel : 1/ les objectifs de l'étude sont définis ; 2/ les informations essentielles sur le budget et la situation nutritionnelle sont mobilisées ; 3/ le budget de l'étude est calibré ; 4/ la portée de l'étude selon la couverture géographique, temporelle et budgétaire est déterminé ; 5/ les parties prenantes à mobiliser sont désignés et mis à contribution ; 6/ l'exercice est lancé ;
- La collecte des données qui nécessitera l'exploitation des documents du budget national ou des budgets décentralisés. Les données sont extraites selon les libellés des lignes budgétaires correspondants soit à un programme, des activités ou des interventions qui s'inscrivent dans le Cadre Commun des Résultats de Nutrition, ou bien dans un cadre similaire. Si une donnée ne provient pas du secteur de la nutrition, elle doit alors être considérée comme une dépense d'investissement ou un transfert courant ;
- La validation des données consiste tout d'abord à les classifier en trois catégories : 1/ nutrition spécifique ; 2/ nutrition sensible ; 3/ investissement favorable à la nutrition. Cette validation doit être effectuée en considérant le But principal de l'étude, l'Impact théorique, les évidences scientifiques, le contexte du pays et les Bénéficiaires ciblés. Il faut également pondérer les lignes budgétaires retenues en prenant en compte la Contribution multisectorielle à la lutte contre la malnutrition, le Chemin d'impact souvent ambiguë et les Résultats nutritionnels qui sont généralement des effets induits. Par consensus avec les participants, il est retenu que pour les lignes budgétaires spécifiques, la pondération choisie est de 100 %. En revanche, pour les lignes budgétaires sensibles les pondérations suivantes ont été retenues : A) 10 % Faiblement sensible ; B) 25 % Moyennement sensible ; C) 50 % Fortement sensible.
- L'analyse des données qui permet d'évaluer le Ratio du financement domestique par rapport au financement externe et l'évolution des allocations et dépenses totales de nutrition et ce : 1) au fil des années (prendre en compte l'inflation) ; 2) par Ministère au fil des années ; 3) par Ministère. Il met aussi en évidence les allocations ou dépenses spécifiques de nutrition par Ministère, les allocations ou dépenses sensibles à la nutrition par ministère, les allocations ou dépenses totales de nutrition par catégorie d'interventions nutritionnelles.
- La finalisation et la dissémination des résultats à travers une stratégie

claire et des messages clés. Un rapport de finalisation d'environ quarante pages sera élaboré.

Au cours de l'atelier, un agent du Ministère des Finances a présenté l'outil Boost. L'outil BOOST est le fruit de l'engagement de l'UNICEF et la Banque Mondiale, partenaires ayant décidé de mettre en commun leurs expertises dans le domaine des réformes financières et particulièrement dans le suivi des dépenses à caractère social. L'outil BOOST est une base de données détaillée contenant des données budgétaires. Il retrace ligne par ligne les données du budget de l'Etat.

Tout au long de l'atelier, les participants ont parcouru secteur par secteur la plateforme du Ministère des Finances afin d'en tirer les éléments essentiels pour l'analyse budgétaire. Ainsi, l'exercice a commencé avec le secteur de la Santé, puis celui de l'Environnement, des Mines et l'Industrie, du Commerce et de l'Agriculture et celui de l'Elevage. Pour un manque de précision sur les lignes des projets (pour le secteur de l'Agriculture et Elevage), il a été demandé au secteur de l'Agriculture de noter et d'apporter plus de précision le jour suivant sur ce qui compose les lignes de certains projets.

Les travaux ont permis non seulement d'extraire les lignes nutrition spécifique et nutrition sensible mais aussi de fixer les pondérations à appliquer de commun accord avec les participants qui sont les principaux acteurs de ces données.

### **III.2. Vendredi 27 Décembre (Deuxième jour)**

Au cours de la deuxième journée, les travaux se sont déroulés en procédant Ministère par Ministère en recueillant les contributions des participants venus de ces Ministères (Ministère de l'action humanitaire et du Développement communautaire, Ministère du plan, Ministère de l'emploi, Ministère de la Communication ...). L'exercice a commencé avec le Ministère de l'enseignement secondaire avant de concerner les autres Ministères ou structures (HC3N).

Les lignes ont été également extraites et classées en nutrition spécifique, nutrition sensible et investissement favorable en utilisant les pondérations comme convenu lors de la première journée. A nouveau, les représentants des Ministères ayant des lignes de projets ont été sollicités pour fournir plus de détails sur ces lignes afin de mieux les appréhender.

## **IV. CONCLUSION**

Les travaux se sont déroulés sur 2 journées et ont permis de tirer le maximum d'informations pour permettre à la consultante de progresser dans l'analyse budgétaire. Des informations complémentaires sont attendues de certains secteurs présents à l'atelier notamment le Dispositif de Prévention et de Gestion des Crises alimentaires.

## **V. RECOMMANDATION**

L'atelier recommande l'inscription de la formation des acteurs et plus spécifiquement des DRFM et des points focaux sur l'outil boost.

## **VI. ANNEXE**

### **VI.1. Mot du Secrétaire Général du HC3N à l'occasion de la séance de travail de validation et classement des lignes budgétaires pour la nutrition**

Mesdames et Messieurs les Directeurs des Ressources Financières et du Matériel,  
Mesdames et Messieurs les Directeurs des Etudes et de la Programmation,  
Monsieur le Point Focal SUN,

Madame, monsieur, les facilitateurs du Ministère des Finances,

Mesdames et Messieurs les Points focaux nutrition,

Mesdames et Messieurs les Représentant ou délégués des institutions et Organisations partenaires,

Mme la consultante commise pour l'exercice d'analyse budgétaire,

Mesdames et Messieurs, chers partenaires,

Permettez-moi, au nom du Haut-Commissaire, de vous remercier pour votre participation à ces travaux qui entrent dans le cadre, non seulement du plaidoyer en faveur de la nutrition, mais aussi dans la mise en œuvre des recommandations issues du lancement de la PNSN.

La PNSN a été adopté par décret n°2018-794/PRN du 15 Novembre 2018.

En effet, le Gouvernement du Niger s'est donné comme objectif de financer à hauteur d'au moins 15 % du cout du Plan d'Action (PA) de la Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle (PNSN) 2017-2025 lors du lancement de ladite PNSN, tenue au cabinet du Premier Ministre, Chef du Gouvernement en décembre 2018 et en présence de la Sous-Secrétaire des Nations Unies, Coordinatrice du Mouvement SUN, Madame Gerda VERBURG et du Secrétaire Exécutif du NEPAD.

Cet engagement en faveur de la nutrition de nos plus hautes autorités se justifie par le fait que la malnutrition, sous toutes ses formes pèse chaque année à hauteur de 7,1 % de notre PIB au Niger sans oublier son impact futur sur le développement psychomoteur et cognitif des enfants. La question de la nutrition est donc une question de développement et soutenir les actions de nutrition est un des meilleurs investissements pour un Pays avec un retour de 16 \$ pour 1 \$ investi.

Mesdames et Messieurs,

Afin de tendre vers les 15 % du cout estimé du PA sur le Budget National (ressources propres) et faciliter la mobilisation du restant de financement auprès des PTFs, le plan d'action prend en compte la contribution des secteurs sensibles à la nutrition à savoir l'agriculture, l'élevage, la pêche, la protection, l'eau-hygiène-assainissement, l'éducation à côté du secteur spécifique à la nutrition coordonnée par la santé.

Il me plait ainsi de vous informer que le Ministère de la Santé Publique, « point focal SUN du Niger » et le HC3N qui assure le pilotage stratégique de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle conduisent cet exercice d'analyse budgétaire permettant de ; i) suivre le niveau de financement de la nutrition, tant pour le secteur spécifique (Santé) que le secteur sensible (Agriculture, Eau hygiène et

Assainissement, Education, protection sociale), ii) établir une situation de référence et de suivre la progression de l'engagement de l'Etat dans ce domaine.

L'objectif du présent atelier est d'exploiter les données financières issus de l'outil Boost.

Votre pleine participation nous permettra sans aucun doute de mettre encore plus haut la nutrition dans l'agenda du gouvernement.

Je remercie les institutions du Système des Nations Unies (FAO, UNICEF, PAM, l'AFD, la PNIN et la DUE).

Je vous remercie de votre attention.

## VI.2. Liste des participants à l'atelier

N°	Prénom et Nom	Structure
1	Abdou Ibrahim	DEP/MP/PSP
2	Abdou Razakou Idi Tassiou	DIF/MF
3	Abdoul-Razak IBRIHIMA	DRFM/MP
4	Abdourahamane Sani Gonda	DEP/MET/PS
5	Abou ABDOU	DRF/M/MAG/EL
6	Aïchatou Alirou Mahamadou	HC3N
7	Aïssa Kadri	MAG/EL/DGPIA/DDP
8	Almoustapha THEODORE YATTA	PNIN/INS
9	AMEKOWO Boureima Joseph	MES/RI/DEP
10	Amina IDRISSE BANGNOU	Cellule Nutrition/HC3N
11	Benedict TABIOJONGMBENG	PAM
12	Chaibou Gourmantché	DEP/MC
13	Djika Tondo Saidou	DEP/MEP/T
14	Doulaye BOUREIMA	MES
15	Dr Aboubacar Mahamadou	Cel Nut HC3N
16	Dr Guero Maimouna Maimouna	Consultant
17	Dr Nassirou Ousman	DN/MSP
18	Fatimata Jikatt Abdoulaye	HC3N
19	Garba Tanimoune	DEP/MES
20	Goumar Alhassane Amani	HC3N
21	Hamadou Hassane Idrissa	DIF/MF
22	Hamidou Garba	PNIN
23	Issa Boubacar	MI
24	Issiak Balarabé Mahaman	PNIN/INS
25	Issoufou ALFAGA HAMIDOU	DEP/MI
26	Kona Mahamadou	DEP/MDC/AT
27	Lamine Elhadji Sani	DRFM/PLAN
28	Mahaman SANI	SG/HC3N
29	Mahamane Mansour Elh Sani	DEP/MSP

30	Mamadou Maina	PNIN
31	Maman Badamassi Maman	DPCQ/MI
32	Maman Ibinou	DRFM/MAD/CT
33	Mamane Oumarou	CDPS/E/DE/MAH/CC
34	Mamouda Mahaman Bachar	HC3N
35	Mme Aboubacar Aminata	MPF/PE/DRFM
36	Mme Boubacar Fatimata Issa	HC3N
37	Mme Illa Zeinabou Foumakoye	MESRI/SG/CSUGE
38	Mme Issa Drouhimou Mariama	DEP/MAG/EL
39	Mme Kanta Aïssa AMADOU	DN/DPA/MESUDD
40	Mme Mahamadou Naffissa	MET/PS
41	Mme Moussa Jamila Souley	PNIN
42	Mme Ousmane Haoua Mahamadou	OPVN
43	Mme Ousseini Rakia Ibrah	DES/DNPGCA
44	Mme Saadatou AMADOU MAGAGI	PNIN
45	Mme Sani Mariama A.	DNPGCA
46	Mme Soumaila Adama Moumouni	M/PLAN
47	Mme Soumana Mariama	DRF/M/ M. INDUST.
48	Mme Touré Maïmouna Ibrahim	CCA/Cabinet PM
49	Mohamed AG BENDECH	AT PNIN/INS
50	Moumouni Djida	MPF/PE P. FOCAL
51	Moustapha Maman Salissou	MET/PS
52	Ousseini Ali Moustapha	HC3N
53	Rabiatou Abarchi	AP/HC3N
54	Salifou Maman Bassirou	DEP/MESUDD
55	Salissou Yacouba	MAH/GC
56	Sanoussi Bizo	MAH/CC
57	Tassiou Hamidou	DRFM/MEPT
58	Touré Ousmane Ahmed Tidjane	MC/PSP/DRFM
59	Zara Mamane	MDC/AT/Coord Cellule